



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article2231>

Désobéissance civile

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Autres racismes et discriminations -



Date de mise en ligne : lundi 12 mars 2012

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

**Discours prononcé à Beit Omar
Nurit Peled-Elhanan
10 Mars 2012**

Je voudrais dédicacer mes paroles à la mémoire d'un petit garçon de cinq ans, Milad, neveu de Wael Salame, un des membres fondateurs du mouvement des Combattants pour la Paix, qui est mort dans un bus en flammes au carrefour de la colonie juive d'Adam. Les résidents de cette colonie n'ont pas envoyé d'équipe de secours et ils ont refusé d'envoyer des ambulances. Personne ne les a traduits en justice pour cela. Personne ne les a jugés et personne ne les a arrêtés .

L'indifférence des voleurs de terres au sort de tout-petits enfants mourant brûlés vifs aux portes de leurs maisons n'a fait la Une d'aucun quotidien ni d'aucun journal télévisé. La raison est que ce comportement raciste des Israéliens n'est pas un scoop ! Bien plus, il a été la norme depuis 60 ans et plus. Cela fait partie de l'éducation des enfants d'Israël . C'est ainsi que nous avons tous été éduqués, à l'école, à la maison, dans les mouvements de jeunesse, par la littérature, le théâtre, l'art et la musique. Plus de vingt lois racistes passées l'an dernier pratiquement sans opposition sinon celle de leurs victimes ne nous ont pas frappés de plein fouet comme l'éclair dans la clarté d'un ciel bleu d'été. Ces lois sont l'expression la plus impitoyable de l' Establishment parmi les normes mises en place depuis maintenant quatre générations. Déjà en 1948, le poète Natan Alterman avait dénigré l'apathie du public Hébreu face à ces « 'délicats incidents' dont le véritable nom, accessoirement est le meurtre. » La Knesset Israélienne actuelle a tout simplement déchiré le déguisement qui dissimulait le visage de l'Etat en réitérant ses allégations selon lesquelles il n'y aura pas d'autre faux-semblant.

Depuis des décades maintenant, le projet sioniste de colonisation et de la judaïsation de la Terre d'Israël, a exigé l'élimination des Palestiniens d'une façon ou d'une autre, soit par la loi, soit par l'épée, et il n'y a plus aucune nécessité de dissimuler ces objectifs suprêmes et de les déguiser avec des mots vides à propos de démocratie ou de sécurité ou de droits historiques. Nous tous sommes mobilisés, volontairement ou involontairement dans le projet de judaïsation de la terre et nous tous avons appris depuis que nous sommes capables d'apprendre la nécessité absolue d'un Etat Juif avec une majorité Juive sur la terre d'Israël. Et la Terre d'Israël, comme nous le savons tous, comprend l'Etat d'Israël, les Territoires Palestiniens et encore bien plus.

Il n'y a aucune carte d'Israël qui s'appelle « L'Etat d'Israël » . Toutes les cartes ont pour nom « La Terre d'Israël ». Il y a déjà trois ou quatre générations d'enfants Israéliens qui ont étudié dans des livres contenant des cartes qui montrent les Territoires Palestiniens comme une partie de la Terre d'Israël qui est dépourvue de couleurs, vide d'institutions et vide de population ; une ancienne contrée qui attend et aspire à être colonisée par des Juifs - ou au moins par des non-Arabes.

Les enfants Israéliens apprennent depuis des générations maintenant que leurs voisins - et les citoyens d'Israël et les sujets de l'Etat d'Israël privés de droits humains - ne sont rien qu'un problème démographique terrifiant ou une menace à la sécurité. Ces mêmes enfants sont chemin faisant, devenus adultes , leur sens de la justice et de la fraternité humaine ont été affaiblis par l'éducation raciste et ils ont été hissés au pouvoir et sont devenus aujourd'hui les politiciens et les généraux qui maintenant déclarent ouvertement et avec l'arrogance des maîtres tout-puissants ce qui a été autrefois dissimulé avec hypocrisie : l'autre visage du projet de judaïsation est l'élimination du peuple Palestinien, que ce soit avec des balles de caoutchouc, ou avec des balles sans caoutchouc, avec des bombes ou avec des lois . Tel est le principe fondamental des états de kibbutzim juifs : chaque membre de la communauté est tenu de contribuer au projet Sioniste en fonction de ses compétences et des besoins.

Dans les années récentes, le projet de Judaïsation a pris des proportions jamais atteintes auparavant, principalement en raison du soutien non déguisé et inconditionnel des Etats-Unis et des riches pays d'Europe.

En 2009, Le Tribunal Russell sur la Palestine a été établi dans le but d'exiger que les Etats Européens cessent d'être partenaires dans le crime avec un Etat occupant et par là même, peut-être, d'éviter une troisième guerre mondiale. En Octobre 2011, le Tribunal, qui siège symboliquement au Cap, a jugé qu'Israël a établi et institutionnalisé un régime de domination, assimilé à un régime d'Apartheid ainsi qu'il est défini par les lois internationales. Israël pratique la discrimination et l'élimination à l'encontre d'une Nation entière sur des critères racistes avec des méthodes systématiques et institutionnalisées et en conséquence toute collaboration avec Israël doit cesser. La définition légale de l'Apartheid définit une situation dans laquelle trois facteurs cohabitent :

- 1/ Deux groupes raciaux séparés peuvent être identifiés .
- 2/ Des « Actes d'inhumanité » sont commis par le groupe dominant contre le groupe des assujettis.
- 3/ Ces actes sont commis de façon systématique avec une administration institutionnalisée dans laquelle un des groupes est dominé par l'autre.

Le Tribunal a auditionné des témoignages sur des actes qui constituent des « actes d'inhumanité » envers le peuple Palestinien par les autorités Israéliennes.

- ▶ Contrôle de leurs vies par des moyens militaires
- ▶ Emprisonnement arbitraire et détentions administratives illégales prolongées
- ▶ Violations des droits humains en niant leur droits de participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Etat.
- ▶ Les réfugiés Palestiniens sont empêchés de rentrer dans leurs maisons et les lois d'Israël facilitent la confiscation de leurs propriétés et le déni de leurs droits humains.
- ▶ Les droits civils et politiques des Palestiniens sont niés et arbitrairement restreints
- ▶ Depuis 1948 Israël a maintenu une politique d'occupation et de colonisation et en conséquence d'expropriation des terres palestiniennes.
- ▶ Le siège et le blocus de la bande de Gaza est considéré comme une punition collective pour la population de la région.
- ▶ L'attaque de civils par des moyens militaires à grande échelle.
- ▶ La destruction de maisons de civils sans aucune justification de sécurité.
- ▶ Le grave dommage causé à la population civile par le Mur de séparation dans la Cisjordanie incluant Jérusalem-Est
- ▶ L'évacuation forcée et la destruction des maisons dans les villages Bédouins non-reconnus du Néguev.
- ▶ Pratiques toujours actuelles de tortures et de mauvais traitements à l'encontre de prisonniers Palestiniens dans les prisons Israéliennes.
- ▶ Formes variées de traitements cruels, inhumains et dégradants à travers les restrictions de déplacements qui font des Palestiniens les objets d'humiliations par les soldats Israéliens, et des femmes Palestiniennes obligées d'accoucher aux check points ; des démolitions de maisons comme une forme de traitement inhumain et dégradant avec des conséquences psychologiques graves sur les hommes, les femmes et les enfants ;
- ▶ Le système légal israélien dans son ensemble établit un énorme fossé entre les Juifs et les Arabes. Cette législation est nettement en faveur de Juifs et conserve les Arabes Palestiniens dans une situation d'infériorité.

Tous les éléments susdits sont définis par le Tribunal comme crimes contre l'humanité . Et le Tribunal a statué que, à la différence du caractère évident de la législation qui avait été passée en Afrique du Sud, la Loi Israélienne est caractérisée par l'ambiguïté et l'inaccessibilité de nombreuses lois, ordres militaires et règlements.

Mais nous savons que toutes les lois et règlements de l'Etat d'Israël qu'ils soient ambiguës ou clairs ont pour but de

transformer le visage de cette terre , d'une belle et fertile contrée du Moyen-Orient, une terre de vertes collines, de grenades et d'olives en un monstrueux conglomérat de colonies de peuplement supposément occidentales, construites à l'image de leurs résidents : repoussants et brutaux, leur unique objectif étant de couvrir d'asphalte, d'acier et de béton, toutes les collines qui avaient longtemps résisté aux épreuves du temps.

Le seul moyen de lutter contre cette tendance est le rejet absolu des lois racistes de l'état dictateur Juif et spécialement en enseignant à nos enfants leur droit démocratique de dire non au mal, non à l'ignorance, non à l'Apartheid, non au service dans l'Armée d'Occupation et non à la collaboration avec le nettoyage ethnique.

Nous devons refuser le terme même d'Etat « Juif et démocratique » et spécialement supprimer la conjonction ET qui n'est pas une conjonction mais un Et de priorité . Voilà, « Juif » vient en premier et seulement après vient « Démocratique » ; ou bien c'est un ET de condition , désignant que l'Etat ne sera complètement démocratique que si il est complètement juif.

Cependant, nous vivons dans un Etat qui n'a absolument rien à voir avec la démocratie. Nous n'avons pas grandi dans la démocratie , personne ne nous a enseigné les valeurs de la démocratie, nous avons été éduqués à penser que l'exploitation , le pillage, la discrimination et le massacre sont l'essence la plus profonde de la démocratie. Mais nous sommes aussi ceux qui ont besoin d'admettre ouvertement que nous vivons et que nous avons toujours vécu dans un Etat d'Apartheid qui est un danger pour nous tous, un Etat qui éduque ses garçons et ses filles à une violence sans limites, à l'indifférence envers l'agonie de tout-petits enfants pris au piège dans un bus en flammes.

Si nous ne faisons pas cela, nous aussi nous deviendrons tels les colons de Adam, nous deviendrons ceux qui ont abandonné Omar Abu Jariban blessé sur le bord de la route jusqu'à ce qu'il meurt de soif et nous aussi serons plongés dans la catégorie des criminels de guerre. Si nous ne brandissons pas la bannière de la rébellion dès aujourd'hui, dans un petit nombre d'années des gens comme nous- pour peu que nous demeurions tels- seront jetés dans des camps de détention ou en prison. La liberté de parole qui déjà maintenant est dangereusement restreinte sera complètement éliminée, et alors, comme l'écrivait Sami Chetrit : « le poète n'écrira plus de vers, il ne chantera plus, il ne gazouillera même plus. »

En conclusion, une anecdote : quand l'Archevêque Desmond Tutu est monté sur l'estrade pour accueillir le Tribunal Russell au Cap, après le discours du président d'honneur du tribunal Stéphane Hessel, le Président Pierre Galand a annoncé que pour être fidèles aux règles du Tribunal, il ne pourra y avoir d'applaudissements. Tutu s'est tourné vers le public avec un sourire et a dit : « C'est parce que nous avons désobéi à des lois comme celle-ci que les Sud-Africains sont allés aussi loin qu'ils sont allés »

Laissez-nous espérer que nous aussi pourrons aller aussi loin !

Traduit de l'anglais par Roseline Derrien